GDF SUEZ

DolceVita

Paris, le 13/11/2014

18 NOV. 2014

853

COUPON
à retourner avant le 13 décembre 2014

L'Autorité de la concurrence a enjoint à GDF SUEZ, par décision n° 14-MC-02 du 9 septembre 2014, de donner à ses concurrents accès à certaines données figurant dans les fichiers des clients ayant un contrat de fourniture au tarif réglementé de vente de gaz, afin d'assurer les conditions d'une concurrence effective entre ses offres et celles des autres opérateurs, en fonction de leurs mérites propres.

Ces données sont les suivantes : numéros de point de comptage et d'estimation (PCE), consommations annuelles de référence (CAR), profils de consommation, noms et prénoms des clients, adresses de facturation, adresses de consommation, numéros de téléphone fixe.

Si vous ne souhaitez pas que vos données soient transmises à des fins de prospection commerciale aux fournisseurs ayant fait une demande d'accès à la base de données clients de GDF SUEZ, veuillez renvoyer le coupon ci-dessous en cochant la case prévue à cet effet.

À défaut d'opposition de votre part dans les 30 prochains jours, vos données seront automatiquement rendues accessibles à ces fournisseurs.

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR. ÉCONOMISONS-LA !

GDF SUEZ - SA au capital de 2 412 824 089 € - 542 107 651 RCS Nanterre
Siège social : 1 Place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie

Coupon à retourner avant le 13 décembre 2014 à l'aide de l'enveloppe T jointe

[redacted]
54180 HEILLECOURT

Référence Client : [redacted]

PCE : [redacted]

☐ Je m'oppose à ce que les données relatives à mon contrat de vente de gaz au tarif réglementé :

- nom et prénom,
- adresses de facturation et de consommation,
- numéro de téléphone fixe,
- consommation annuelle,
- numéros de point de comptage et d'estimation (PCE),
- profil de consommation,

soient transmises à des fins de prospection commerciale aux fournisseurs ayant fait une demande d'accès à la base de données clients de GDF SUEZ

Fait le :

/ / 2014

Signature :